

Communiqué de presse

Plus diplômées, les Bas-Normandes s'insèrent de mieux en mieux sur le marché du travail

En Basse-Normandie, les femmes sont de plus en plus diplômées. Depuis une vingtaine d'années, leur niveau de formation progresse plus rapidement que celui des hommes. Ainsi elles s'insèrent plus facilement sur le marché du travail que par le passé, et accèdent plus fréquemment à des fonctions qualifiées. Pour autant, les inégalités salariales peinent à se réduire.

Depuis la fin des années 80, en Basse-Normandie comme en France, les femmes accèdent à un niveau de formation plus élevé que celui des hommes. En 2011, plus de 22 % des Bas-Normandes âgées de 15 à 24 ans possèdent un diplôme supérieur au bac, contre 14 % des garçons. Cet écart s'est accentué au fil des années puisqu'en 1990, seules 8 % des femmes étaient diplômées du supérieur, contre 6 % des hommes.

Même si, en 2011, les femmes sont plus fréquemment au chômage que les hommes, leur réussite croissante en matière de formation favorise leur insertion professionnelle. Parmi les actifs, femmes ou hommes, un diplôme de l'enseignement supérieur protège davantage du chômage. Les contrats stables proposés aux femmes progressent : elles sont aussi nombreuses que les hommes à être employées en CDI. La pratique du temps partiel, subi ou contraint, recule, passant de 32 % en 1999 à moins de 28 % en 2011.

Malgré un niveau de formation de plus en plus élevé, des inégalités salariales subsistent. Effectivement les femmes accèdent plus souvent à des emplois qualifiés (41 % des cadres âgés de 25 à 54 ans contre 35 % en 1999), et pourtant le salaire net en équivalent temps plein des Bas-Normandes reste nettement inférieur (- 18 %) à celui de leurs collègues masculins.

Le choix des filières de formation est à cet égard déterminant. En effet, en Basse-Normandie, si les femmes sont majoritaires parmi les diplômés du supérieur, elles le sont très largement dans les spécialités paramédicales et sociales (84 %) ou de lettres et de sciences humaines (68%), professions moins rémunératrices. Les étudiants suivant des formations d'ingénieurs, métiers pour lesquels les salaires sont plus élevés, sont des garçons dans 75 % des cas. Cela explique pour partie, que la différence de salaire net moyen, dépasse 4 000 euros par an en Basse-Normandie. Les différences sont d'ailleurs plus prononcées pour les cadres (22 %) que pour les employés (10 %).

Insee Flash Basse-Normandie N° 21

Consultez gratuitement cette étude sur le site internet de l'Insee Basse-Normandie
www.insee.fr/basse-normandie